



CONSEIL DES  
MÉTIER D'ART  
DU QUÉBEC

LES TRAVERSIERS DES ARTS  
DE BROUAGE

## APPEL DE DOSSIERS 2018

Le CMAQ et le Syndicat Mixte de Brouage, avec le soutien de LOJIQ, de la SODEC et du Département de la Charente-Maritime, procèdent à un appel de dossiers pour recruter deux créateurs de la relève en métiers d'art dans le cadre de l'exposition *Les traversiers des arts de Brouage* (Brouage, France).

### OBJECTIFS

Permettre à deux artisans en métiers d'art de vivre une première expérience d'exposition à l'étranger, de s'initier aux démarches reliées à l'exportation et de faciliter les échanges sur les pratiques artistiques entre la France et le Québec.

### DESCRIPTION

Les participants présenteront leurs œuvres dans le cadre de l'exposition *Les traversiers des arts* à la Tonnellerie du 2 juillet au 16 septembre 2018, à Brouage (France).

Les deux participants québécois recevront :

- Bourse forfaitaire de mobilité offerte par LOJIQ de 1 000 \$ (déplacement aérien);
- Soutien logistique et prestations du Syndicat Mixte de Brouage (déplacement en train Paris – La Rochelle, hébergement à Brouage, frais de subsistance à Brouage, rencontres professionnelles dans la région de la Charente-Maritime);
- Soutien logistique et prestations du CMAQ, de la SODEC, de LOJIQ et du Syndicat Mixte de Brouage pour le transport des œuvres (environ 75 % des frais d'expédition);
- Les participants demeurant en région éloignée pourront bénéficier d'une indemnité forfaitaire de transport au Québec offerte par LOJIQ.

*Valeur approximative (en argent et en biens et services) : 6 500 \$CAN par participant.*

### OBLIGATIONS DU PARTICIPANT

- Être disponible pour un séjour en France entre le 28 juin et le 9 juillet 2018<sup>1</sup>;
- Avoir un minimum de 5 œuvres disponibles pour l'exposition;
- Avancer l'achat du billet d'avion qui sera remboursé sur preuve d'achat;
- Défrayer 25% des coûts du transport de ses œuvres (min. 300 \$CAN, max. 800 \$ CAN);<sup>2</sup>
- Avoir une assurance personnelle pour ses œuvres;
- Avoir une assurance médicale de voyage/soins médicaux d'urgence pour la durée du projet (LOJIQ se charge de la responsabilité civile).
- Devenir membre de la Fondation LOJIQ moyennant une cotisation annuelle de 25\$ qui donnera droit à certains avantages qui pourraient faciliter le déplacement, notamment avec la compagnie Air Transat;
- Financer les frais d'hébergement et de repas avant ou après le séjour à Brouage;
- Contribuer à l'organisation des activités de démonstration, notamment par l'animation ainsi que par l'apport d'outils ou de matériaux non disponibles à Brouage;
- Fournir des photographies de ses œuvres et en autoriser l'utilisation;
- Participer à une rencontre d'information avec les partenaires;

<sup>1</sup> Parents, enfants et amis ne sont pas admis lors du séjour à Brouage sauf lors du vernissage.

<sup>2</sup> Le montant sera calculé selon la soumission du transporteur et les frais liés au Carnet ATA, en fonction du poids et de la valeur de la marchandise par participant.

- Consacrer temps et énergie à la préparation des documents requis sous la supervision du CMAQ (fiche de transport, certificats d'origine, factures pro-format, etc.);
- Consacrer temps et énergie à l'emballage de ses œuvres;
- Respecter ses engagements envers tous les partenaires du projet (activité de démonstration, participation aux visites prévues, présence au vernissage en France et au Québec, dépôt du rapport en fin de projet, etc.).

### **CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ**

- Être âgé entre 18 et 35 ans;
- Être artisan professionnel en exercice, ou être finissant ou diplômé d'une école de formation en métiers d'art;
- Créer des œuvres d'expression en métiers d'art de facture contemporaine;
- Détenir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent;
- Demeurer au Québec depuis au moins un an.

### **CRITÈRES DE SÉLECTION**

- La qualité d'ensemble de la production;
- Le lien entre les œuvres proposées;
- Les contraintes inhérentes au transport et à la présentation des œuvres (poids, fragilité);
- Le réalisme des coûts d'exportation des œuvres proposées;
- La qualité d'ensemble du dossier de présentation.

### **CONTENU DU DOSSIER**

- Une lettre de motivation présentant le lien entre les œuvres et la thématique de l'exposition;
- Un curriculum vitae et une démarche artistique;
- Les fiches techniques des œuvres proposées (titre, dimension, matériaux, année de production);
- Un portfolio de 10 à 20 œuvres proposées sur support numérique;
- Une fiche technique de l'installation des œuvres (si besoin);
- Une courte présentation de l'activité de démonstration.

### **DATE LIMITE ET ADRESSE D'ENVOI**

Les artisans intéressés ont jusqu'au **20 mars 2018** (cachet de la poste faisant foi).

Envoyer le tout par la poste et par courriel en format PDF à : Conseil des Métiers d'art du Québec (CMAQ) *Les traversiers des arts de Brouage, édition 2018*, Marché Bonsecours, 390, rue Saint-Paul Est, suite 400, Montréal (Québec), H2Y 1H2. ou par courriel à [helene.cloutier@metiersdart.ca](mailto:helene.cloutier@metiersdart.ca)

Renseignements : [helene.cloutier@metiersdart.ca](mailto:helene.cloutier@metiersdart.ca) - 514 861-2787, poste 312, [mdvallieres@lojiq.org](mailto:mdvallieres@lojiq.org) - 514 228-4750 ou [Annie.Fontaine@sodec.gouv.qc.ca](mailto:Annie.Fontaine@sodec.gouv.qc.ca) - 514-841-2246